

La Scène nationale d'Orléans dispose d'un équipement exceptionnel par sa taille et la qualité de ses installations d'accueil des artistes et du public. Elle est située au cœur d'Orléans, capitale régionale, ville qui compte 115 000 habitants, tandis que la métropole d'Orléans en réunit 300 000. La Scène nationale d'Orléans est financée par la Ville d'Orléans, l'État et la Région Centre-Val de Loire.

Ouvert en 1975, le Théâtre d'Orléans est un des équipements majeurs voués au spectacle vivant en France. Outre la Scène nationale labellisée en 1993 et agissant sous statut associatif, le Théâtre d'Orléans accueille également en son sein les activités du Centre Dramatique National d'Orléans (CDNO) dirigé par Madame Séverine Chavrier et du Centre Dramatique d'Orléans (CADO) dirigé par Monsieur Christophe Lidon. Par ailleurs, la Scène nationale collabore étroitement avec le Centre Chorégraphique National d'Orléans (CCNO) dirigé par Madame Maud Le Pladec, qui dispose de ses propres locaux mais utilise pour sa diffusion les deux grandes salles du Théâtre.

L'établissement d'Orléans possède une jauge globale de plus de 1700 places et dispose sur le lieu de trois salles : salle Touchard (906 places), salle Barrault (604 places), salle Vitez (212 places). Le Théâtre d'Orléans dispose également d'une petite salle de travail et de diffusion (Le Kid), d'une galerie d'exposition (212 m²) et de l'espace Atelier (espace de répétition entièrement dédié au CDNO).

Caractéristique particulière, le directeur ou la directrice de la Scène nationale d'Orléans, sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration de la Scène nationale, est à la fois le responsable de ce label et aussi le gestionnaire du bâtiment du Théâtre d'Orléans et de l'équipe technique pour l'ensemble des autres structures qui l'utilisent (CDNO, CCNO, CADO et autres occupants occasionnels : Orchestre Symphonique d'Orléans, associations locales...).

Pour mener à bien cette double mission, la Scène nationale d'Orléans est soutenue par la Ville d'Orléans, l'État et la Région Centre-Val de Loire, dispose d'un budget de fonctionnement annuel global de 3,8 M€ et d'un effectif de 32 salariés ETP.

Aujourd'hui, la Scène nationale d'Orléans propose une programmation pluridisciplinaire (notamment danse, musique, cirque, performances...) sans exclusive, avec une attention particulière portée cette dernière décennie à la création musicale. Elle s'attache dans cette programmation à avoir des propositions variées à destination de l'enfance et de la jeunesse, dans tous les champs de la création. Enfin, la Scène nationale d'Orléans propose un programme d'actions culturelles sur le territoire métropolitain et du département du Loiret ; elle est notamment partenaire d'enseignements artistiques auprès du Conservatoire d'Orléans.

Elle met en œuvre un programme de médiations qui s'appuie notamment sur des dispositifs d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, les établissements scolaires et les collectivités territoriales.

Demain, dans la poursuite du travail mené par la Scène nationale d'Orléans et dans le respect des missions du cahier des charges des scènes nationales, le directeur ou la directrice concevra et mettra en œuvre un projet artistique et culturel d'établissement visant à conforter et à développer l'inscription de l'établissement sur le territoire métropolitain, département et régional et dans les réseaux de diffusion nationaux et internationaux.

Un des enjeux sera de donner un nouveau souffle à ce lieu artistique et culturel qui a vocation à devenir davantage un lieu de vie et à rayonner plus largement. Une réflexion commune sur les programmations dans un esprit de complémentarité et la co-construction de l'utilisation des espaces est attendue. La fédération des énergies et des projets entre les structures doit être mise au cœur de l'action en mutualisant les moyens et en harmonisant les temps d'offre aux publics.

Il est attendu du futur directeur / de la future directrice

- une programmation pluridisciplinaire accordant une place privilégiée à la création musicale et aux spectacles à destination de la jeunesse, conçue pour permettre au plus grand nombre d'accéder à l'actualité de la création contemporaine de référence locale, nationale et internationale. Dans le domaine du théâtre, les initiatives éventuelles devront nécessairement tenir compte des propositions du CDNO notamment, et chercher la coopération ou la complémentarité avec celles du CDNO et du CADO. Une attention plus particulière devra être portée au cirque et aux arts de la rue. Il s'agira enfin de prendre en considération les lieux de diffusion et les ensembles de musique du territoire (notamment la présence de l'Orchestre Symphonique d'Orléans et sa programmation de saison). De la même manière, pour la programmation danse, la Scène nationale d'Orléans pourra s'appuyer sur le CCNO qui constitue une ressource s'agissant de la programmation de la danse et de la médiation auprès des publics : une forte collaboration entre les deux labels est attendue
- une partie de cette programmation sera décentralisée dans les communes et les structures associatives de proximité
- une politique de soutien à la création et d'accompagnement des artistes, avec une attention particulière pour les équipes locales et régionales, favorisant leur présence sur le territoire, leur rencontre avec les habitants et leur inscription dans les réseaux de diffusion nationaux et internationaux, notamment dans le domaine musical, y compris pour les formes destinées aux enfants et aux jeunes
- une action d'éducation artistique sur le territoire, et plus largement de développement culturel, en direction de tous les habitants notamment en faisant partager les processus créatifs et hors-les-murs
- l'animation du collectif des structures résidentes du Théâtre d'Orléans à travers un directoire, afin de porter notamment une réflexion partagée sur les programmations dans un esprit de complémentarité et

contribuer à faire vivre le Théâtre d'Orléans comme un espace de vie ouvert sur la ville et accueillant y compris en dehors des temps de diffusion de spectacles

- la meilleure péréquation du coût du théâtre en ordre de marche entre les utilisateurs.

Profil

Professionnel-le, doté-e :

- d'une expérience confirmée de conception et de mise en œuvre de projets artistiques et culturels et/ou de direction d'un établissement culturel
- très bonne connaissance des réseaux de création et de diffusion nationaux et internationaux dans les différents champs du spectacle vivant
- expérience et goût en matière de projets hors-les-murs et sur l'espace public
- capacité d'innovation et de développement de projets dans le domaine de l'action culturelle, de l'éducation artistique et culturelle
- capacité à ancrer un projet artistique et culturel ambitieux sur un territoire en mettant en œuvre des partenariats durables avec les acteurs locaux et régionaux
- capacité à fédérer une équipe et des partenaires autour d'un projet singulier avec une grande rigueur de gestion
- capacité à rechercher des financements publics et privés permettant la mise en œuvre du projet
- compétences avérées en matière d'administration, de gestion et de management
- faculté à concevoir des projets en collaboration.

Le directeur ou la directrice situera sa résidence dans le département du Loiret.

Procédure

Les candidat-e-s présélectionné-e-s recevront un dossier et une note d'orientation incluant en particulier les objectifs et les moyens du développement, à partir desquels elles/ils élaboreront un projet artistique, culturel et d'établissement. Après étude des projets, ces candidats et candidates seront entendu-e-s par un jury composé de représentant-e-s de l'association et des partenaires publics de la structure. Rémunération selon expérience et conformément à la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Poste à pourvoir au 4 avril 2022

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation (maximum 5 pages dactylographiées ou manuscrites) accompagnée d'un CV détaillé, sont à adresser **au plus tard vendredi 17 décembre 2021 à minuit** par courriel et par courrier (cachet de la poste faisant foi) à :

M. le Président de l'association la Scène nationale d'Orléans, M. Jean-Pierre Babel
Théâtre d'Orléans, boulevard Pierre Ségelle 45000 Orléans
babeljp@orange.fr

M. le Maire d'Orléans, Direction du cabinet, Hôtel de Ville, 1 place de l'Étape 45040 Orléans cedex 1
cm@ville-orleans.fr
Mme Sophie Ferkatadj, directrice générale adjointe / sophie.ferkatadj@orleans-metropole.fr
Mme Patricia Charles, directrice des affaires culturelles / patricia.charles@orleans-metropole.fr

M. le Directeur Général de la Création Artistique – DGCA, 62 rue Beaubourg 75003 Paris
Pôle réseaux, labels, opérateurs de diffusion artistique et pluridisciplinaire
À l'attention de Mme Brigitte Penninckx / brigitte.penninckx@culture.gouv.fr

M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles, 6 rue de la Manufacture 45000 Orléans
Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire
À l'attention de M. Jérôme Bloch, Conseiller musique et danse / jerome.bloch@culture.gouv.fr

M. le Président de la Région Centre-Val de Loire
Conseil Régional Centre-Val de Loire, 9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 45041 Orléans cedex 1
À l'attention de Mme Maud Brun, Directrice de la Culture et du Patrimoine / maud.brun@centrevallaloire.fr

M. le Président du Conseil départemental du Loiret, 15 rue Eugène Vignat 45945 Orléans
Mme Laurence Bellais, Vice-Présidente et Présidente de la commission culture, attractivité et tourisme / laurence.bellais@loiret.fr

M. Philippe Lacombe, Directeur de la Culture et des Sports / philippe.lacombe@loiret.fr

Calendrier indicatif (et susceptible de modifications) :

Candidature (CV + lettre de motivation) jusqu'au **17 décembre 2021 minuit**

Jury de présélection semaine du **3 janvier 2022**

Rédaction du projet par les candidats présélectionnés du **17 janvier au 28 février 2022**

Jury de sélection semaine du **14 mars 2022**

Nomination semaine du **28 mars 2022**, annonce nomination semaine du **4 avril 2022**

Prise de poste envisagée entre **avril et juin 2022**